

Note n° 88 aux retraitées et retraités adhérant à Solidaires

Le 11 décembre 2021

La manifestation du 2 décembre

Le 2 décembre, 25 000 retraitées et retraités s'affichaient dans les rues de Paris pour se faire entendre d'un gouvernement resté sourd aux préoccupations des retraité-es depuis 2017 :

- **Des pensions qui n'augmentent pas** : plus d'un million de retraité-es sont maintenant sous le seuil de pauvreté et 5 millions ont moins de 1 000 € par mois !
- **Une revalorisation de 0,4 % en 2021** alors que les prix ont augmenté de 3,4 % cette année : c'est misérable ! Pour 2022, une revalorisation de 1,1 % est annoncée au 1^{er} janvier : aucun rattrapage et une nouvelle perte ! Depuis 2014, les personnes retraitées ont perdu, en moyenne, un mois de pension sur une année.
- **Des difficultés d'accès au système de santé**, pour des raisons de coût, d'éloignement, d'insuffisance, de rareté, voire d'inexistence.
- **Des services publics qui s'éloignent des citoyen·nes** : la Poste, les transports, les hôpitaux de proximité, les Impôts, ... alors que l'Internet n'est pas la solution, voire complique le problème et 30 % n'y accèdent pas.
- **Des attaques continuelles sur la Sécurité sociale** avec la création d'une 5^e branche qui ne résout en rien le problème de l'autonomie des personnes âgées.
- **Des menaces sur les libertés** individuelles et collectives.



Les camarades de Solidaires fermaient le très long cortège avec entre 250 et 300 manifestant-e-s (sans compter la centaine qui s'étaient réparti-es dans des cortèges régionaux unitaires). Le rendez-vous à Paris était fixé à 12h30, près du camion et du barnum mis en place par Solidaires Paris sur la Place Denfert-Rochereau. Café et quelques viennoiseries accueillirent les camarades venu-es de province. Drapeaux UNIRS, pancartes « Black Viok-es », et autocollants étaient mis à disposition. Une liste de slogans a été distribuée pour un cortège revendicatif et sonore. Chansons, slogans, repris en chœur, ont accompagné toute la manifestation, sur des thèmes divers : l'augmentation des pensions, le partage des richesses, les injustices, le 100 % Sécu, le prix prohibitif des mutuelles, la situation dans les EHPAD, ...

Une manifestation colorée, bruyante et des manifestant.es déterminé-es à continuer à se battre pour leurs droits, et pour le progrès social pour toutes et tous, salarié.es, jeunes, chômeurs, chômeuses et précaires, immigré-es, retraité-es.

Des revendications pertinentes de nos concitoyennes et concitoyens

Selon un sondage, les préoccupations de la population, pour leur vote aux Présidentielles, portent en premier sur le pouvoir d'achat (45 %) puis la santé (30 %).

Pour 90 %, le pouvoir d'achat est un « *sujet de préoccupation très important ou assez important* », et 80 % ont le sentiment que le pouvoir d'achat a plutôt eu « *tendance à se dégrader en un an* » (essence, énergie et produits de consommation courante).

Malheureusement, les thèmes martelés par les politiques de droite et les media, immigration, sécurité et terrorisme, approchent tout de même les 25 %, et l'environnement ne vient qu'ensuite avec 21 %, puis le chômage et l'éducation avec 13 %.

Malgré le matraquage médiatique financé par les plus riches qui possèdent une grande partie de la presse (radio, télévision, papier, etc.), la majorité de la population continue de mettre en avant des revendications sociales et économiques. Quand ces mêmes journaux nous disent que « le pouvoir d'achat des Français a augmenté », nous savons qu'ils mentent.

Dernière minute : une intersyndicale nationale des « confédérations » CGT, FO, FSU, Solidaires, UNEF, MNL a discuté d'un meeting unitaire sur les salaires et l'emploi après mi-janvier et d'une journée de grève interprofessionnelle le jeudi 27 janvier. Les revendications concernent principalement l'augmentation du SMIC et du point d'indice dans les fonctions publiques.

D'autres expressions marqueront la nécessaire démarche unitaire. Les retraité-es seront invité-es à participer à ces actions.

A noter des soutiens et présences : le mouvement espagnol « Rébellion des seniors », des retraité-es d'Allemagne, ATTAC, ...

La manifestation nationale a incité quelques équipes à sortir de la relative apathie de la pandémie, a permis de remonter le moral des manifestant-es, a servi de pique de rappel à l'interpro et a inscrit le social dans l'actualité.

Les media qui ont parlé de nous ont centré sur le pouvoir d'achat dès le matin, puis montré des images le soir. Pour voir quelques journaux, télévision qui ont parlé de la manifestation, cliquer [ici](#).

Réunion du « Groupe des 9 »

Après s'être félicité du succès de la mobilisation du 2 décembre, le groupe des neuf organisations de retraité-es réunies le mercredi 8 décembre 2021, décide :

- **En janvier, l'envoi d'une adresse solennelle au Président Emmanuel Macron.** Ce courrier rappellera les promesses du candidat E. Macron sur la préservation du pouvoir d'achat des retraité-es, le succès de la manifestation du 2 décembre, le silence du gouvernement et de lui-même, son bilan à l'égard des retraité-es (pouvoir d'achat, âgisme, abandon de la loi grand-âge, etc.) et terminera par le rappel des revendications.
- **En février, une conférence de presse** dans la semaine du 7 au 11 février, à une date qui sera précisée au cours de la prochaine réunion du G9 le vendredi 14 janvier à 10 h à la FSU. La conférence fera état du courrier à E. Macron et annoncera les manifestations régionales de mars (voir ci-dessous).
- **En mars, des manifestations le 24 mars dans le périmètre régional**, ce périmètre sera précisé par les équipes des régions administratives. Les 9 organisations veulent continuer de faire entendre les revendications sociales des personnes retraitées pendant la campagne électorale.
- **Par ailleurs, une note sera rédigée sur la réunion du Haut Conseil de l'Âge du 7 décembre**, par la FSU. Cette instance a pris en compte les observations et les critiques du G9 sur le décret portant sur le financement de la sécu sur le tarif plancher de 22 € et sur l'augmentation du reste à charge.

Réunion du CA de l'UNIRS le 30 novembre

Programme de travail pour les prochains mois

- **Renforcement de l'UNIRS dans les départements** : affiner l'état des lieux par département, animation de réunions « ouvertes » sur un thème, diffusion du livret d'accueil, de la lettre aux retraitables et de la carte d'adhérent-es.
- **Amélioration des basses pensions** : la revendication de Solidaires, commune aux 9 organisations de retraités-es du « Groupe des 9 », « pensions au minimum au SMIC pour les personnes ayant cotisé pendant toute la durée requise » ne satisfait pas les personnes, souvent des femmes, qui ont cotisé peu longtemps. Nous porterons le débat dans Solidaires, puis dans le groupe des 9.
- **Appel aux structures nationales** (fédérations et syndicats nationaux), pour qu'elles se préoccupent de leurs adhérent-es qui partent en retraite et qu'elles les informent de leur possible participation aux réflexions et activités de l'UNIRS.
- **Réflexion sur l'Aide Sociale à l'Hébergement (ASH)** avec les camarades du Loiret.
- **Quel 100 % Sécu voulons-nous ?**
- **Suite de l'actualisation du dossier revendicatif** : c'est le thème « âgisme » qui est retenu.

Suites du Congrès de Solidaires de Saint-Jean-de-Monts : un amendement sur le droit de vote de l'UNIRS dans les instances de Solidaires a été majoritaire, mais sans obtenir les deux tiers des voix nécessaires pour qu'un vote soit acquis. Un groupe de travail s'est réuni et proposera au Comité National de janvier une expérimentation : les deux représentant-es de l'UNIRS useront du droit de vote et un Groupe de travail réfléchira sur les finances de l'UNIRS et de Solidaires, et à l'évolution des Statuts de Solidaires. Un bilan sera effectué au moins 6 mois avant le prochain Congrès de Solidaires.

Contexte économique, social, syndical, environnemental et politique : la note introductive au débat, envoyée avant le CA, a permis une discussion sur la situation des chômeurs, chômeuses et des précaires avec la crise sanitaire, le poids de la campagne pour l'élection présidentielle, la COP 26 et la politique environnementale internationale, la « Grande Sécu », le PLFSS 2022 et la situation des immigré-es.

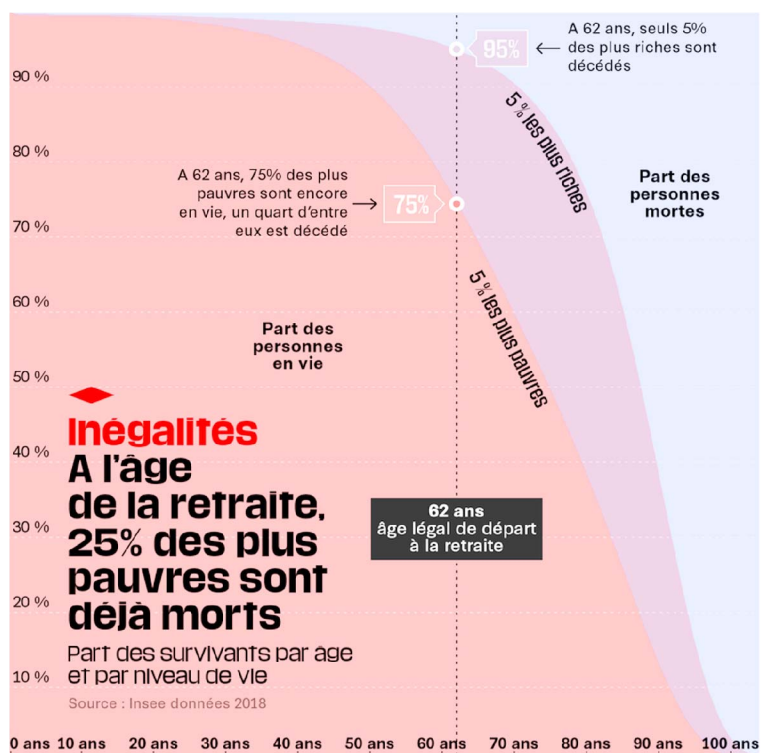
Les inégalités d'espérance de vie

Nous ne sommes pas tous égaux, égales devant la mort, les inégalités de vie et de revenu ont une lourde conséquence sur l'âge de la mort.

La comparaison des 5% les plus pauvres et des 5% les plus riches à 62 ans, l'âge légal de départ en retraite, indique que un quart des plus pauvres sont déjà décédé-es. Seulement 75 % des pauvres pourront avoir une retraite ! Au même âge, 95 % des plus riches sont encore en vie.

À 80 ans, 40 % des plus pauvres survivent avec une maigre pension, tandis que 75 % des plus riches profitent de leur retraite ou de leur portefeuille boursier et de leurs rentes.

Les inégalités de vie, le niveau de vie, les conditions de travail pèsent sur l'espérance de vie. Pour le Président E. Macron, la « justice » c'est la même règle pour tout le monde, il refuse la notion de pénibilité au travail, il a supprimé 4 critères de pénibilité qui permettaient de partir plus tôt en retraite. Il porte bien son nom de président des riches, il pourrait aussi s'appeler le fossoyeur des plus pauvres.



La baisse des salaires et des cotisations augmente les profits

Entre 2009 et 2019, selon les données de l'Insee, la part des profits dans la valeur ajoutée produite en France est passée de 31,8 à 33,5 %, progressant ainsi de près de 2 points ... et la part des salaires est passée de 57,9 à 57,6 %. Ce transfert des salaires vers les profits est dû à la baisse de la contribution patronale au financement de la protection sociale.

En effet, les cotisations patronales ont été diminuées par la droite de 15,2 à 14,5 % de la valeur ajoutée, ce qui a augmenté les profits bruts de près de 30 %, de 556,5 à 722,6 milliards d'euros !

Toujours plus de profits aux actionnaires qui piochent dans la poche des salarié-es et de la Sécurité sociale. Il est temps d'imposer une autre répartition des richesses !



Les proches aidants d'une personne âgée

Congé de proche aidant-e

Un-e proche aidant-e a droit à trois mois de congé avec l'allocation journalière du proche aidant (AJPA) de 52 € net par jour pour une personne seule, mais la secrétaire d'État chargée du handicap avoue que « moins de 5 000 personnes en ont bénéficié depuis un an ». Elle prétend souhaiter que les entreprises fassent la promotion de ce congé auprès de leurs salariés, mais seulement un-e aidant-e sur quatre a confié son statut d'aidant-e familial-e à son employeur.

Selon le collectif associatif « Je t'aide », les règles du congé du proche aidant sont « trop restrictives » et ne correspondent pas « à la réalité de toutes les aidant-es ». La Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) confirme : « la plupart des 15 900 demandes d'AJPA pour 2021 n'entrent pas dans les critères d'attribution ».

L'OCIRP, organisme commun des institutions de rente et de prévoyance, un assureur à vocation sociale à but non lucratif, a créé l'observatoire des salarié-es aidant-es qui dresse un état des lieux :

- Les proches aidant-es (non professionnel-les) sont 8 à 11 millions en France et 61 % travaillent.
- Ils et elles commencent à aider à 39 ans, pendant 8,3 heures par semaine et 4 sur 5 ont le sentiment de manquer de temps dans leur vie.
- Ils et elles ont des difficultés à concilier leur rôle d'aidant-e avec leur vie personnelle et professionnelle, la moitié ont renoncé à une opportunité dans leur vie familiale ou sociale ou professionnelle.
- Ils et elles souhaitent des congés par intermittence pour gérer un imprévu à 35 %, des congés mieux rémunérés à 34 %, des informations sur leurs droits, les dispositifs proposés à 32 %.

Pour en savoir plus sur cette étude, cliquer [ici](#).

Les « aidant-es pivots »

Parmi les proches aidant une personne âgée, deux sur dix ont des enfants à charge. Ce sont des « aidant-es pivots » avec un rôle central entre leurs ascendant-es et descendant-es.

La Drees publie une étude (cliquer [ici](#)) sur ces 725 000 aidant-es pivots, qui montre quelques aspects de leur vie :

- La moitié d'entre eux et elles ont moins de 47 ans, contre 59 ans pour les autres enfants aidant-es. Ils et elles sont donc souvent en emploi.
- Leur aide complète celle du ou de la conjoint-e de ce-tte parent-e, dans 23 % des cas, contre 17 % pour les autres enfants aidant-es. Ils et elles sont moins souvent les seul-es proches aidant-es, 28 % contre 34 %.
- Les trois quarts ont un emploi. Leur investissement auprès d'un-e sénior-e peut avoir des conséquences sur leur carrière : changer d'employeur, renoncer à une promotion ou à des heures supplémentaires, se rapprocher de leur lieu de travail, diminuer leurs horaires, prendre des congés, renoncer à leur activité professionnelle ou anticiper leur départ en retraite.
- Un-e aidant-e pivot sur quatre manque de temps pour soi ou fait des sacrifices, un-e sur sept connaît des tensions avec au moins un membre de son entourage, un sur trois a réduit ses loisirs, sorties ou vacances.